



DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR - COMMUNE DE SAINTE-TREPHINE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 7 octobre à 19h, le Conseil Municipal de Sainte-Tréphine, légalement convoqué le 28 septembre 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges GALARDON, Maire.

Nombre d'élus : 11	Présents : 7	Votants : 7	Procurations : 0
	Pour : 7	Contre : 0	Abstentions : 0

Présents : GALARDON Georges, RUMIN Christelle, LE SCEL Josiane, LEROUX Aurélia, JEGOUIC Anthony, JEGOU Eflamm, TRUBUIL Julien

Excusé : LE PAVEC Guy

Absents : GOIC Marie-Jeanne, LE PAVEN Nicolas, NICOLAS Marion

Secrétaire de séance : LE SCEL Josiane

DÉLIBÉRATION 2026_10_07_004

Devis carrelage restaurant

Suite aux malfaçons constatées sur le béton ciré fini du sol de l'extension du restaurant, l'entreprise Elite Carrelage a été sollicité pour effectuer un devis pour mettre du carrelage au sol.
Le montant du devis s'élève à 3 244.73 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE le devis de l'entreprise Elite Carrelage pour un montant de 3 244.73 € HT.

AUTORISE le Maire à signer la demande ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
GALARDON Georges

